New Nouveau Brunswick

# Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

| Nom de l'exploitant | Numéro de permis | Date d'inspection |
|---|---|---|
| Nathalie Caron | 2009717 | Le 07 février 2025 |
| **Nom de l'établissement** | | **Numéro de téléphone** |
| Halte Garderie École St-Jacques 4 | | (506) 739-6330 |
| **Adresse** | | |
| 10 avenue De L'École-Saint-Jacques Saint-Jacques NB E7B 1E7 | | |
| **Nom de la personne responsable de la délivrance de permis** | **Titre du poste** | |
| Pascale Dumont-Levesque | Mentor en assurance de la qualité | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---|---|---|
| | | | |

**Commentaires généraux**

Lors de ma visite en avant et après-midi (journée pédagogique), la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de la routine quotidienne, de l'aire de repos, des espaces de rangement, de l'aire de jeu intérieur (matériels et équipements).
Observation du dîner pour les après-classes (boîte à lunch), les 2-4 ans ont mangé à la boîte à lunch dans le local des 2-3 ans.
Observation du temps de relaxation pour les 2-3 ans (livres avec eu sur les petits matelas), de la sieste (1hrs) et du réveil.
Observation d'un changement de couche.
Observation du jeu libre et période de relaxation sur des matelas de yoga (30 minutes), si les enfants de 4 ans dorment, un matelas d'au moins 5 cm peut lui être fourni.
Discussion avec l'exploitante et les éducatrices concernant tous les éléments incluent dans les activités quotidiennes.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 février 2025 — Date

original signé par
Nathalie Caron — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 février 2025 — Date